

DES ÉTANGS
ET DES
MARAIS DE LA BRESSE,
ET DES RAPPORTS
DE CETTE CONTRÉE AVEC LYON.

Rien ne montre mieux quelles sont les influences atmosphériques sur les populations que l'état comparatif des localités. A cet égard, la constitution des habitants de la Bresse, de cette vaste contrée d'étangs et de marais, diffère d'une manière si tranchée, si évidente et si déplorable de celle des populations voisines, que, tout d'abord, on est porté à regretter que dans un pays civilisé et éclairé comme la France, il y ait des masses d'individus condamnées à végéter plutôt qu'à vivre dans des climats où l'air, ce premier aliment de la vie, n'arrive à leurs poumons qu'impur, que chargé d'émanations éminemment anti-vitales. L'ami de l'humanité ressent une douleur bien plus vive encore à la vue de ces misères, à la vue de ces causes incessantes d'abréviation de la vie, de langueur et de destruction, quand il reconnaît qu'elles ne sont pas indestructibles, et qu'avec de la bonne volonté, de l'intelligence et des sa-